

Exercise 1

Vous effectuez votre période de stage dans la société Déco'Home, située au centre commercial du Val d'Europe – 77700 Serris.

Depuis le 1^{er} janvier, l'entreprise s'adresse à une société d'affacturage, France Europe Factor, pour le recouvrement des créances dont le montant est supérieur à 1 000 €. Pour les autres créances, une LCR magnétique est créée.

Précomptabilisez l'ensemble des documents émis ou reçus pour le mois de janvier (annexe 1) sur les tickets comptables (annexe 3).

On vous fournit un extrait du plan comptable (annexe 2).

Code journal : AC	Journal des achats	Code journal : VE	Journal des ventes
Code journal : BQ	Journal de banque	Code journal : OD	Journal des opérations diverses

Déco'Home
Zone d'activité Val d'Europe

Doit	Carré Blanc Centre commercial CARRÉ SENART 77127 LIEUSAIN
------	---

Facture n° 126478

Le 05 janvier 200.

Désignation	Qté	PU	Montant
Nappes Mogador carré 150 x 150	10	19,10	191,00
Nappes Mogador rect. 150 x 200	10	29,10	291,00
Torchons Gap lot de 6	20	13,25	265,00
Total HT			747,00
TVA 19,60 %			146,41
Débours (dont TVA 3,92 €)			23,92
Net à payer			917,33 €

Règlement LCR magnétique au 30/01/200.



Déco'Home
Zone d'activité Val d'Europe
77700 SERRIS

FRANCE EUROPE FACTOR
12, ave. des Champs-Élysées
75008 PARIS

Objet : ventes de créances commerciales
Virement au compte BNP 1002122010

Virement au compte DNF 1002122010				
Détail des factures				Montants
N°	Date	Échéance	Client	
126476	05 jan.	28 févr.	SARL Garonne	1 310,20
126477	12 jan.	28 févr.	Au Beau Linge	1 710,80
126479	13 jan.	28 févr.	Tout pour la Maison	1 625,75
			Total	4 646,75 €



Agence du Val d'Europe – SERRIS 77700

Code guichet
| 0 | 0 | 4 | 1 | 2 |

Date : 10 janvier 200.

Titré et lieu de paiement	Échéance	Montant
Carré Blanc	30/01/0.	917,33
SNC Kléber	30/01/0.	785,69
Éts Beautifful	30/01/0.	845,24
	Montant	2 548,26

Numéro de compte à créditer
1234567896325
Visa de la BNP



Nom et adresse du déposant
DÉCO'HOME
Zone d'activité du Val d'Europe
77700 SERRIS

BORDEREAU REMISE LCR MAGNÉTIQUE

Détail des frais et intérêts	Montant
Intérêts à 7 %	9,91
Commission d'endos à 0,60 %	0,85
Commission de service	1,50
Montant agios	12,26

Libellé (facultatif)
Escompte LCR au 30/01/0.
Signature du déposant

Le décompte éventuel des agios et/ ou des frais afférents à votre remise vous sera adressé ultérieurement.

Annexe 1 (suite)



FRANCE EUROPE FACTOR

12, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS

FACTURE

Déco'Home
Zone d'activité Val d'Europe
77700 SERRIS

Objet : achat facture n° 478/25
Nombre de jours : 44
Date : 18/01/200.

Montant brut de la remise	4 646,75
À déduire :	
Commission d'affacturage 0,80 %	37,17
Commission de financement 6,75 %	38,34
TVA s/commission d'affacturage 19,60 %	7,29
Net à votre compte	4 563,95 €



BNP PARIBAS

Relevé de compte courant
du 15/01/200. au 31/01/200.

DÉCO'HOME
Zone d'activité Val d'Europe
77700 SERRIS

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
15 janvier	Solde précédent		3 258,45	
18 janvier	Prélèvement EDF	412,25		16 janvier
18 janvier	Virement France Europe Factor		4 563,95	20 janvier
20 janvier	Chèque n° 65841	312,47		18 janvier
25 janvier	Chèque n° 65842	2 547,23		27 janvier
28 janvier	Chèque n° 65839	689,47		26 janvier
30 janvier	LCR Éts Beautiful		845,24	02 février
30 janvier	LCR Carré Blanc		917,33	02 février
30 janvier	LCR SNC Kléber		785,69	02 février
30 janvier	Chèque n° 65844	1 365,85		
	Total	5 327,27	10 370,66	
10 mai	Solde créditeur au 31/01/200.		5 043,39	

Annexe 2

411 ABL	Client « Au Beau Linge »	467100	France Europe Factor
411 CAB	Client « Carré Blanc »	512100	BNP
411 TPM	Client « Tout pour la Maison »	622500	Rémunérations d'affacturage
668000	Autres charges financières	445661	TVA déductible s/ABS
519200	LCR magnétique		

Annexe 3

Ticket n°		
Date :		Code journal :
Tiers :		
N° compte	Débit	Crédit

Libellé de l'opération :

Ticket n°		
Date :		Code journal :
Tiers :		
N° compte	Débit	Crédit

Libellé de l'opération :

Ticket n°		
Date :		Code journal :
Tiers :		
N° compte	Débit	Crédit

Libellé de l'opération :

Ticket n°		
Date :		Code journal :
Tiers :		
N° compte	Débit	Crédit

Libellé de l'opération :

Ticket n°		
Date :		Code journal :
Tiers :		
N° compte	Débit	Crédit

Libellé de l'opération :

Exercice 2

Traiter le CMCC

Vous effectuez votre période de stage dans les établissements Dolotto, situés au 24 rue du Docteur-Quignard à Dijon (21000).

Les établissements Dolotto ont recours au CMCC (crédit de mobilisation des créances commerciales) avec la Banque Populaire de la Bourgogne.

Les établissements ont souscrit un billet à l'ordre de la banque le 2 février pour un montant de 9 000 €. Le billet à ordre est escompté le jour même.

En vous aidant de l'extrait du plan de comptes fourni en annexe 1, précomptabilisez dans les tickets comptables (annexe 2) les différents documents liés au CMCC (annexe 3).

Annexe 1

4111125	Client « SARL Germain »	512100	Banque Populaire
4111160	Client « SNC Foulon »	627000	Services bancaires
4111195	Client « SA Marchetillon »	661000	Charges d'intérêts
5191000	CMCC	445661	TVA déductible s/ABS

Annexe 2

Ticket n°			Ticket n°		
Date :			Date :		
Tiers :			Tiers :		
N° comptes	Débit	Crédit	N° comptes	Débit	Crédit
Libellé de l'opération :			Libellé de l'opération :		
Code journal :			Code journal :		

Ticket n°			Ticket n°		
Date :			Date :		
Tiers :			Tiers :		
N° comptes	Débit	Crédit	N° comptes	Débit	Crédit
Libellé de l'opération :			Libellé de l'opération :		
Code journal :			Code journal :		

Annexe 3



Banque Populaire

Place Wilson
21000 Dijon

Établissements Dolotto
24, rue du Docteur-Quignard
21000 Dijon

Bordereau d'escompte CMCC

Date de la remise : 2 février 200.

Lieux de paiement	Échéance	Nominal	Intérêts	Commission endossable	Montant net
Dijon	02 mars	9 000,00	45,00	6,00	8 949,00
Commissions diverses HT					12,00
TVA à 19,60 %					2,35
Le 5 février 200.					Net au crédit du compte 8 934,65



Banque Populaire

Place Wilson
21000 Dijon

Établissements Dolotto
24, rue du Docteur-Quignard
21000 Dijon

Avis de débit

Le 5 mars 200.

Domiciliation du billet à ordre à échéance du 2 mars 200.	9 000,00
Net à votre débit	9 000,00



Banque Populaire

Place Wilson
21000 Dijon

Remise de chèques

Le remettant s'engage à n'invoquer ni exception ni déchéance à l'égard de la Banque au cas où la présentation ne pourrait être faite dans les délais légaux comme en cas de retour tardif.

N° de compte 21105093487233

Nom du titulaire du compte
Établissements Dolotto
24, rue du Docteur-Quignard

Remis le :

0612694	Nombre de chèques : 3	J 25	M 2	A 0.
---------	-----------------------	------	-----	------

ÉMIS PAR	MONTANTS	ÉMIS PAR	MONTANTS
SNC Foulon	1 220,00		
SARL Germain	2 580,00		
SA Marchetillon	6 200,00		
		TOTAL DE LA REMISE	10 000,00

Exercice 3 Traiter la cession de créances professionnelles (loi Dailly)

Vous effectuez votre période de stage dans la société Plumis, située à Besançon (25000). Pendant le mois de mars, la société a vendu auprès de différents clients qui doivent régler fin avril. La société a signé un contrat de cession de créances professionnelles (loi Dailly) auprès de sa banque, le Crédit Lyonnais.

En vous aidant de l'extrait du plan de comptes fourni en annexe 1, précomptabilisez dans les tickets comptables (annexe 2) les documents liés au CMCC (annexe 3).

Annexe 1

411FILO	Client « Éts Filou »	512100	Crédit Lyonnais
411HECT	Client « SARL Hector »	627000	Services bancaires
411LEBL	Client « SNC Le Blanc »	661000	Charges d'intérêts
4116000	Clients, créances cédées	445661	TVA déductible s/ABS

Annexe 2

Ticket n°			Ticket n°		
Date :			Date :		
Tiers :			Tiers :		
N° comptes	Débit	Crédit	N° comptes	Débit	Crédit
Libellé de l'opération :			Libellé de l'opération :		
Code journal :			Code journal :		

Ticket n°			Ticket n°		
Date :			Date :		
Tiers :			Tiers :		
N° comptes	Débit	Crédit	N° comptes	Débit	Crédit
Libellé de l'opération :			Libellé de l'opération :		
Code journal :			Code journal :		

Annexe 3



25, avenue Carnot
25000 BESANÇON

BORDEREAU N° 12
Le 20 mars 200.

ACTE DE CESSIION DE CRÉANCES PROFESSIONNELLES

Établissement bancaire :

Crédit Lyonnais

Nom	Montant	Échéance	N° facture
SARL Hector	852,25	30/04	124
Éts Filou	1 256,45	30/04	125
SNC Le Blanc	1 489,20	30/04	126

Total 3 597,90 €

Signature du cédant :



CRÉDIT LYONNAIS

Compte n° 257 692 410 10
Le 25 mars 200.

Société Plumis
25, avenue Carnot
25000 BESANÇON

AVIS D'AGIOS

Détail	Débit	Crédit
Cession de créances professionnelles décompte des jours : 41		3 597,90 €
Intérêts	44,05	
Commissions	35,98	
TVA sur commissions	7,05	
Total des agios	87,08	
Net à votre compte		3 510,82 €



CRÉDIT LYONNAIS

Relevé de compte au 10 mai 200.

Société Plumis
25, avenue Carnot
25000 BESANÇON

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
16 avril	Solde précédent		1 450,28	
18 avril	Chèque n° 125847	102,55		16 avril
22 avril	Virement client Moulin		243,10	24 avril
25 avril	Prélèvement EDF	358,35		23 avril
30 avril	Domiciliation SA Bertrant	1 189,00		02 mai
02 mai	Effet Éts Filou		1 256,45	06 mai
02 mai	Effet SARL Hector		852,25	06 mai
02 mai	Effet SNC Le Blanc		1 489,20	06 mai
08 mai	Chèque n° 125848	1 365,95		
	Total	3 015,85	5 291,28	
10 mai	Nouveau solde		2 275,43	

Règlements non
comptabilisés

Exercice 4 Synthèse

Vous effectuez votre stage dans la société Maintenance Info, spécialisée dans la commercialisation de matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, appareils numériques, etc.). L'entreprise assure aussi un service après-vente et accepte des réparations sur des appareils qui n'ont pas été achetés chez eux. L'entreprise a souscrit un contrat de cession de créances professionnelles avec le Crédit Mutuel pour toutes créances supérieures à 1 500 €. L'entreprise escompte un billet à ordre au nom du Crédit Mutuel pour les créances inférieures à 1 500 €. À partir du mois de mai, l'entreprise a souhaité alléger la procédure de recouvrement des créances. Désormais, elle a signé un contrat d'affacturage avec Factorem SA pour l'ensemble des créances clients.

Précomptabilisez les différents documents en votre possession (annexe 1), pour la période d'avril à mai, sur bordereau de saisie (annexe 2).

Annexe 1

Grand-livre des clients du compte 411 au compte 411LAUZ								
Édition du 15/04/200.								
Mvt	JL	Date écriture	N° pièce	Libellé de l'écriture	Montant débit	Lett.	Montant crédit	Solde cumulé
4111JACQ EURL JACQUEMIN								
77	VE	04 avril	FA0102	Vente Jacquemin	1 263,47			1 263,47
78	VE	10 avril	FA0110	Vente Jacquemin	2 569,50			3 832,97
411LAUZ LAUZUN								
80	VE	07 avril	FA0108	Vente Lauzun	1 430,12			1 430,12
82	VE	11 avril	AVO100	Avoir Lauzun			362,85	1 067,27

Tiré et lieu de paiement			Échéance	Montant	Détail des frais et intérêts		Montant
EURL Jacquemin			15 mai	1 263,47	Intérêts à 8,5 %		17,06
EURL Lauzun			15 mai	1 067,27	Commission d'endos 0,50 %		1,00
					Commission de service		1,50
Montant				2 330,74	Montant agios		19,56

0042119373141

Escompte LCR au 15/05/0.

Visa du Crédit Mutuel

Signature du déposant

Le décompte éventuel des agios et/ou des frais afférents à votre remise vous sera adressé ultérieurement.

Annexe 1 (suite)



MAINTENANCE INFO

10, avenue Condé
94310 ORLY

Bordereau N° 35/14
Le 15 avril 200.

Acte de cession de créances professionnelles

Établissement bancaire :		Crédit Mutuel	
Nom	Montant	Échéance	N° facture
EURL Jacquemin	2 569,50	31/5	FA0110
Total 2 569,50 €			
Signature du cédant :			



Compte n° 001297824
Le 20 avril 200.

MAINTENANCE INFO
10, avenue Condé
94310 ORLY

AVIS D'AGIOS

Détail	Débit	Crédit
Cession de créances professionnelles		2 569,50 €
décompte des jours : 46		
Intérêts	38,58	
Commissions	38,54	
TVA sur commissions	7,55	
Total des agios	84,67	
Net à votre compte		2 484,83 €



MAINTENANCE INFO

10, avenue Condé
94310 ORLY

FACTOREM SA
10, avenue Georges-Pompidou
92608 ASNIÈRES

Le 15/05/200.

Objet : vente de créances commerciales

Virement au compte Crédit Mutuel n° 001297824

Détail des factures				Montants
N°	Date	Échéance	Client	
FA0125	02 mai	30 juin	Electrocash	894,52
FA0126	05 mai	30 juin	EURL Jacquemin	1 479,30
FA0127	08 mai	30 juin	Lauzun	963,00
Total				3 336,82 €

Annexe 1 (suite)



10, avenue Georges-Pompidou
92608 ASNIÈRES

FACTURE

MAINTENANCE INFO
10, avenue Condé
94310 ORLY

Achat créances du 15/05/0.
Nombre de jours : 46

Le 20/05/200.

Montant brut de la remise	3 336,82 €
à déduire : Commission d'affacturage 1,20 % Commission de financement 7,75 % TVA sur commission d'affacturage 19,60 %	 40,04 € 33,04 € 7,85 €
Net à votre compte	3 255,89 €

Liste des règlements

Période du 15 avril 200. au 31 mai 200.

N° règlement	Date facture	Code client	Montant	Règlement	Date d'échéance
RG120	04 avril	4111JACQ	1 263,47	Virement	15 mai
RG121	07 avril	4111LAUZ	1 067,27	Chèque	15 mai
RG122	10 avril	4111JACQ	2 569,50	Virement	31 mai

Reproduction interdite © Nathan

Annexe 2

[illegible]

QUELQUES RAPPELS

1. La comptabilisation des LCR magnétiques

La lettre de change relevé magnétique est émise directement sur un support magnétique ou par télétransmission. Les créances qui font l'objet d'une LCR magnétique sont maintenues dans le compte clients jusqu'à leur règlement.

N° comptes	Débit	Crédit
4111XXX	TTC	
707000		HT
445710		TVA
Facture client – journal des ventes		

N° comptes	Débit	Crédit
512100	TTC	
4111XXX		TTC
Facture client – journal de banque		

N° comptes	Débit	Crédit
512100	Net	
661000	Intérêts	
627000	Commission	
445661	TVA s/com.	
519200		Brut
Escompte de la LCR – journal de banque		

N° comptes	Débit	Crédit
519200	Brut	
512100		Brut
Facture client – journal de banque		

2. La comptabilisation des opérations d'affacturage

L'affacturage permet à une entreprise de transférer ses créances à une société qui se charge du recouvrement des créances et assure le risque de non-paiement.

N° comptes	Débit	Crédit
467100	TTC	
4111XXX		TTC
Transfert des créances – journal des OD		

N° comptes	Débit	Crédit
512100	Net	
622500	Com. Affect.	
668000	Com. Fina.	
445661	TVA s/com.	
467100		Brut
Mise à disposition fonds – journal de banque		

3. La comptabilisation des cessions de créances professionnelles (loi Dailly)

L'entreprise cède à sa banque à titre de garantie ses créances par un bordereau de cession. La banque accorde une avance de fonds à l'entreprise.

N° comptes	Débit	Crédit
512100	Total créances	
4116000		Total créances
Cession Dailly – journal de banque		

N° comptes	Débit	Crédit
512100	Total créances	
4111XXX		Total créances
Règlement clients – journal de banque		

N° comptes	Débit	Crédit
627000	Frais	
445661	TVA	
661000	Intérêts	
5121001		Agios
Prélèvement des frais – journal de banque		

N° comptes	Débit	Crédit
411600	Total créances	
512100		Total créances
Annulation Dailly – journal de banque		

4. La comptabilisation des CMCC

L'entreprise souscrit un billet à ordre au profit de sa banque en regroupant plusieurs factures clients. La banque escompte le billet et crédite le compte de l'entreprise.

N° comptes	Débit	Crédit
512100	Net	
627000	Commissions	
445661	TVA s/com.	
661000	Intérêts	
519100		Brut
Escompte du billet à ordre – journal de banque		

N° comptes	Débit	Crédit
512100	Montant dû	
4111XXX		Montant dû
Règlements des clients – journal de banque		

N° comptes	Débit	Crédit
519100	Brut	
512100		Brut
Remboursement du crédit – journal de banque		